

Désignation du produit : RIDGID Thread Sealant

---

**FICHE TECHNIQUE SANTÉ/SÉCURITÉ**

---

---

**1 – Identification du produit et de la société**

---

Désignation du produit .....: RIDGID Thread Sealant  
..... (Pâte à filetages grise)  
Réf. produit .....: 84282,84287,84292

Fournisseur .....: Ridge Tool Company  
..... 400 Clark Street  
.....: Elyria, Ohio 44035-6001  
Téléphone .....: 1-800-519-346 (USA) (8:00 – 17:00 EST, L-V)  
Téléphone d'urgence .....: Composer le 9-1-1 ou le n° d'urgence local

Date de publication .....: 15 septembre 2011

---

**2 – Identification des dangers**

---

**URGENCES :**

Ce produit est une pâte grise d'odeur légèrement pétrolifère. Son contact direct avec les yeux risque de provoquer une irritation ponctuelle. Son contact avec la peau risque d'entraîner une légère irritation cutanée. L'inhalation et l'ingestion du produit ne font pas partie des voies d'exposition anticipées en cours d'utilisation normale du produit.

**STATUT RÉGLEMENTAIRE**

- Ce produit ne fait pas partie des répertoires IARC, OSHA OU NTP visant les cancérigènes connus ou soupçonnés.
- Ce produit n'est pas considéré dangereux au titre de la Norme de communication des produits dangereux de l'OSHA.

**EFFETS NOCIFS ET SYMPTÔMES POTENTIELS EN CAS D'EXPOSITION COURT TERME OU PONCTUELLE :**

- **Oculaire**  
Ce produit ne doit pas provoquer d'irritations oculaires sous conditions d'utilisation normales. Des irritations oculaires peuvent résulter d'un contact direct.
- **Cutané**  
Un contact cutané ponctuel risque de provoquer de légères irritations. Un contact cutané prolongé ou répétitif risque de provoquer une dermatite.

Désignation du produit : RIDGID Thread Sealant

---

- Inhalation :  
L'inhalation ne constitue pas une voie d'exposition plausible.
- Ingestion :  
L'ingestion risque d'avoir des effets laxatifs, voire des crampes et de la diarrhée.
- Maladies chroniques potentiels :  
L'exposition chronique à la peau risque de provoquer des dermites.
- Conditions médicales aggravées par l'exposition au produit :  
Inconnus.

#### EFFETS ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS

Inconnus.

Classification HMIS : Sanitaire – 0      Inflammabilité – 0      Réactivité – 0  
EPI : A

---

### 3 – Ingrédients (composition/renseignements)

---

Les composants indiqués sous cette rubrique peuvent éventuellement contribuer aux dangers potentiels associés à l'exposition au produit concentré. Ce produit risque de contenir des composants non dangereux ou faisant partie des secrets de fabrication.

<u>Composant :</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% pondéral</u>
Carbonate de calcium	1317-65-3	60 - 75
Huiles d'hydrocarbure	64742-52-5	20 – 30
Huile de poisson	68082-77-9	1 - 5
Glaise	68953-58-2	1 – 5

Désignation du produit : RIDGID Thread Sealant

---

---

#### **4 – Premiers soins**

---

##### **CONTACT OCULAIRE :**

En cas de contact direct, tenir les paupières ouvertes et rincer délicatement à l'eau courante pendant un minimum de 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

##### **CONTACT CUTANÉ :**

Laver la peau à l'eau savonneuse afin d'éliminer le produit. Retirer tous vêtements ou chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

##### **INHALATION :**

L'inhalation ne fait pas partie des voies d'exposition anticipées.

##### **INGESTION :**

Ne pas provoquer le vomissement. Rincez la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

---

#### **5 – Mesures de lutte contre les incendies**

---

##### **CARACTÉRISTIQUES INCENDIAIRES ET EXPLOSIVES :**

Point d'éclaire .....	Non disponible
Limite d'inflammabilité .....	L.I.E. - Non déterminée
	L.S.E. - Non déterminée

##### **MILIEU D'EXTINCTION :**

Selon les directives NFPA, l'ensemble des extincteurs à poudre chimique, à mousse chimique et au CO<sub>2</sub> sont acceptables. L'eau risque de ne pas être effective en tant que milieu d'extinction.

##### **PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :**

Les sous-produits de combustion risquent d'inclure des oxydes et dioxydes de carbone

##### **MÉTHODES ET MATÉRIEL DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES :**

Les membres des services d'intervention d'urgence doivent porter les tenues de feu et autres équipements nécessaires pour lutter contre l'incendie environnant.

Désignation du produit : RIDGID Thread Sealant

---

CLASSIFICATION NFPA :

SANTÉ	INFLAMMABILITÉ	RÉACTIVITÉ
0	0	0

---

### **6 – Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

---

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES :

Prévoir les équipements de protection individuelle prévus à l'article 8.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Évitez la dispersion du produit dans le milieu aquatique.

MESURES DE RÉTENTION :

Arrêter l'écoulement du produit. Si possible, retenir le déversement à l'aide de barrages ou autres moyens de rétention adaptés. Prendre les mesures nécessaires afin d'éviter la propagation du produit, notamment vers les égouts ou autres voies d'eau.

MESURES DE NETTOYAGE :

Balayez le produit dans les ordures ménagères.

---

### **7 – Manutention et entreposage**

---

MANIPULATION :

Comme pour tout produit chimique, il convient de manipuler le produit de manière à limiter les risques d'exposition aux valeurs praticables. Avant toute manipulation, consulter l'article 8 de cette FTSS afin de déterminer les équipements de protection individuelle nécessaires. Respecter l'ensemble des mesures habituelles applicables à l'hygiène industrielle.

ENTREPOSAGE :

Protéger le produit contre les risques de détérioration en l'entreposant à l'intérieur et à l'abri des températures extrêmes. Fermez tout récipient non utilisé.

Désignation du produit : RIDGID Thread Sealant

---

**8 – Protection contre les risques d'exposition et protection individuelle**

---

**LIMITES D'EXPOSITION :**

<b>Composant</b>		
Carbonate de calcium	TLV ACGIH :	10 mg/m <sup>3</sup>
	PEL OSHA :	15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale)
Huile d'hydrocarbure	TLV ACGIH :	5 mg/m <sup>3</sup>
	PEL OSHA :	5 mg/m <sup>3</sup>
Glaise	TLV ACGIH :	10 mg/m <sup>3</sup>
	PEL OSHA :	10 mg/m <sup>3</sup>

**INSTALLATIONS TECHNIQUES :**

La ventilation générale des lieux est supposée suffisante. Il est conseillé de prévoir une ventilation qui, en toute instance, maintient les concentrations aériennes aux taux praticables les plus faibles. Au minimum, cette ventilation doit empêcher les concentrations aériennes d'excéder les limites d'exposition ci-dessus.

**ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :**

La sélection des équipements de protection individuelle doit être basée sur l'exposition anticipée et arrêtée selon la norme des équipements de protection individuelle d'OSHA que l'on trouve au paragraphe "I" de sa publication 29 CFR 1910. Tout employé destiné à utiliser ce produit doit avoir bénéficié d'une formation adéquat visant l'utilisation des EPI appropriés.

- **Protection oculaire**  
Porter le type de protection oculaire prévu pour les risques d'exposition oculaire concernés. Le port de lunettes de sécurité à visières est recommandé.
- **Protection de la peau**  
Le port de gants n'est pas généralement nécessaire en cours d'utilisation normale. En cas d'effets sanitaires, prévoyez les gants appropriés.
- **Protection respiratoire**  
Sous réserve d'une ventilation adéquate, aucune protection respiratoire n'est à prévoir en cours d'utilisation normale. Cependant, il convient de prévoir un masque à poussières lors du nettoyage.

Désignation du produit : RIDGID Thread Sealant

---

---

## 9 – Caractéristiques physiques et chimiques

---

Aspect physique .....: Pâte grise  
Odeur .....: Petrolifique  
État physique .....: Pâte  
Solubilité dans l'eau .....: Négligeable  
Densité .....: 2,0 à 60 °F  
VOC .....: 3 g/L

---

---

## 10 – Stabilité et réactivité

---

### STABILITÉ :

Produit stable.

### CONDITIONS À ÉVITER :

Éviter les risques de combustion.

### SUBSTANCES INCOMPATIBLES :

Ce produit est incompatible avec les oxydants.

### PRODUITS DE DÉCOMPOSITION ÉVENTUELS :

Monoxyde et dioxyde de carbone.

### RISQUES DE POLYMÉRISATION :

Ce produit n'est pas sensé se polymériser

---

---

## 11 – Données toxicologiques

---

### AIGU :

LD<sub>50</sub> oral : Non déterminé

LC<sub>50</sub> inhalation : Non déterminé

### CHRONIQUE :

Une surexposition prolongée ou répétée risque d'entraîner des dermatites.

### SENSIBILISATION :

Aucuns des composants ne font partie des sensibilisants reconnus.

### EFFETS SUR LA REPRODUCTION :

Aucuns des composants n'ont été reconnus toxiques pour la reproduction.

Désignation du produit : RIDGID Thread Sealant

---

**EFFETS TERATOGENIQUES :**

Absence de données tératogéniques supplémentaires.

**MUTAGENICITE :**

Aucuns des composants n'ont été reconnus mutagènes.

**CANCEROGENICITE :**

Ce produit n'est pas répertorié par IARC, OSHA ou NPT au titre des cancérrogènes connus ou soupçonnés.

---

**12 – Données écologiques**

---

**DONNEES ECOTOXICOLOGIQUES :**

L'écotoxicité de ce produit n'a pas été étudiée. Comme pour tout produit chimique industriel, il convient, dans la mesure du possible, d'éviter et de limiter son exposition à l'environnement.

**DEVENIR DANS L'ENVIRONNEMENT :**

Les niveaux de biodégradabilité et persistance de ce produit n'ont pas été établis.

**CONTEUNU VOC :**

3 g/L

---

**13 – Recyclage**

---

**RECYCLAGE DES DECHETS :**

S'assurer que les opérations de récupération, transport, traitement et recyclage des déchets et des récipients sont conformes à la réglementation en vigueur. À noter que l'utilisation, le mélange, le traitement ou la contamination du produit risque de le faire classier en tant que déchet dangereux. Les informations ci-présentes s'appliquent au produit tel qu'il a été fourni. Il appartient à l'utilisateur ou propriétaire du produit de déterminer, au moment du recyclage de ce produit, s'il fait ou non partie des déchets dangereux contrôlés.

Désignation du produit : RIDGID Thread Sealant

---

---

## 14 – Transport

---

ÉTATS-UNIS D.O.T. - TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES :

Ce produit n'est pas contrôlé par le DOT.

CANADA TRANSPORT DES MATIERES DANGEREUSES :

Ce produit n'est pas contrôlé au titre du TMD.

---

## 15 – Réglementation

---

RÈGLEMENTATION FÉDÉRALE (US) :

SARA 313 :

Ce produit ne contient AUCUNE substance soumise à déclaration au titre de la section 313 du titre III de la loi Superfund Amendments & Reauthorization de 1986 et de la partie 372 du code CFR 40 :

SARA 302 :

Ce produit ne contient AUCUNE substance soumise à déclaration au titre de la section 302 des Superfund Amendments et Reauthorization Act de 1986 ou du chapitre 355 du titre 40 CFR.

QUANTITÉS À DÉCLARER AU TITRE DE LA LOI CERCLA :

Les composants ci-dessous ont été attribués un seuil de déclaration (RQ) par l'EPA. Tout déversement du produit dans l'environnement excédant le RQ d'un des composants indiqués doit être signalée au National Response Center en composant le 1-800-424-8802.

Aucun à déclarer

TOXIC SUBSTANCE CONTROL ACT :

Les composants de ce produit sont inscrits au répertoire TSCA.

RÈGLEMENTATION LOCALE

Proposition 65 (Californie) : Ce produit ne contient aucun des éléments chimiques reconnus par l'État de la Californie comme étant responsable de cancers, de malformations chez le nouveau né ou autres atteintes du système reproductif.

CANADA

Classification SIMDUT : Produit non contrôlé au titre du SIMDUT

Désignation du produit : RIDGID Thread Sealant

---

---

## 16 – Autres informations

---

Rédigé par : . . . . . Ridge Tool Company

Date de publication : . . . . . 15 septembre 2011

Date de dernière révision : . . . . . 30 septembre 2009

Quoi que Ridge Tool estime que les affirmations, informations techniques et recommandations ci-présentes sont dignes de confiance, elles ne sont données qu'à titre indicatif, sans aucune garantie expresse ou implicite, et ne sauraient engager notre responsabilité civile en cas de perte, dommages et intérêts ou frais directs ou indirectes relevant de leur application.